

Sujet : [INTERNET] Remarques

De : Gianni Lefebvre <lefebvre.gianni@orange.fr>

Date : 18/07/2022 17:56

Pour : pref-projet-cbnpitres@eure.gouv.fr

Bonjour , suite au projet je constate qu'un préfet nouvellement arrivé marche dans les pas d'un de ses prédécesseurs qui avait voulu nous imposer un centre d'enfouissement pourquoi des projets pareils installations sur notre commune ? difficultés financières ? arrangements pour stockés des déchets ? 13 ANS DE COMBAT VAS T IL FALLOIR RECOMMENCER ?

plusieurs points restent obscurs

1 la commune de POSES pas décernée pitres a des terrains sur poses base nautique pas impactée? golf protégé par la seine ?

2 Les écrans de végétalisation mis en place si possible ?

3 article 13 tuyauteries autoportants des fluides dangereux produits pulvérulents atmosphère explosive

4 150000 m3 cubes d'eau prélevé dans les nappes rejetés ou? UNE FAMILLE CONSOMME 100 M3 A L'ANNÉE article 23

5 Le stockage est immense tas de plusieurs mètres poussières les services de l'état sont loin les contrôles déjà rares seront ils fait

En espérant que Mr le préfet viendra voire ce site et les habitants avant de décider nous ne sommes pas dans le lot ou les carriers sont rois

cordialement